

Waremmes, le 13 octobre 2010

Compte rendu de la séance d'information-consultation « Wanze 2030 »
du village d'Antheit le 12 octobre 2010

Présences :

Nombre d'habitants : 25 personnes

Pour la commune : C. Parmentier (Bourgmestre), X. Mercier, B. Lhonnay et J-F Hazette (échevins)

Pour l'administration communale : D. Lovens

Pour la Fondation rurale de Wallonie : V. Legrand, V. Sublet et A. Doguet

Excusée : M. Dabée (échevine)

1. Accueil des participants

Monsieur Parmentier, Bourgmestre de Wanze, accueille les participants et introduit la soirée. Il précise que les membres du Collège présents ce soir, ne participeront pas aux débats.

2. Présentation de « Wanze 2030 »

Anne Doguet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Elle explique ensuite ce que reprend l'appellation « Wanze 2030 » et comment cette opération va se construire au gré des mois à venir.

3. Présentation du pré-diagnostic

Vanessa Sublet de la FRW présente la carte d'identité de la commune de Wanze. Celle-ci est issue du pré-diagnostic socio-économique réalisé par Fabienne Hennequin et associés scrl, auteur du Programme communal de développement rural (PCDR). Ce pré-diagnostic est également nourri d'entretiens de personnes ressources, de visites de terrain et de rencontres avec les administrations locales (commune et CPAS) réalisés par les agents de développement de la FRW.

Ce pré-diagnostic a permis de mettre en évidence 7 enjeux pour la commune de Wanze. On entend par enjeu, ce que Wanze pourrait gagner ou perdre selon qu'elle agit ou pas.

Les 7 enjeux sont : le cadre de vie, le vieillissement de la population, le tourisme,

l'emploi, le logement, la mobilité et la vie au village.

4. Consultation des participants

Anne Doguet explique le déroulement de cette phase aux participants. Il s'agit de se rassembler par petits groupes de 6 à 8 personnes autour d'une table. Chaque groupe désigne un rapporteur. Des documents à compléter par les participants sont remis à chaque groupe.

Dans un premier temps, les groupes sont invités à répondre aux deux premières questions. Ils ont 30 minutes pour ce faire. Suite à quoi, les rapporteurs sont invités à expliquer les résultats de la discussion de leur groupe à l'ensemble des participants.

La troisième question est un travail individuel. Chaque participant se voit remettre deux post-it sur lesquels il est demandé d'imaginer deux projets qui pourraient être réalisés pour répondre aux divers enjeux et problèmes cités précédemment. Chaque participant a 10 minutes pour remplir ses post-it. Il est ensuite demandé à chacun de venir les afficher sur le tableau de travail dans la case de l'enjeu correspondant (ou dans une case vide le cas échéant) à la fin de la réunion.

- a. Question n°1 « Dans les 7 enjeux qui vous ont été présentés, classez-les par ordre d'importance. Justifiez les choix 1 et 7 de votre classement »

Tableau 1 : Classement des enjeux par groupes (chaque groupe est identifié par le nom d'un ruisseau de Wanze)

	La raide vallée	Bourie	Fontaine du bois Champia	Masinge	Total (points)*	Classement
Cadre de vie	1	1	1	1	28	1
Vieillessement de la population	7	5	5	3	12	5
Tourisme	2	7	7	5	11	6
Emploi	5	6	3	2	16	3
Logement	4	3	4	6	15	4
Mobilité	3	2	2	4	21	2
Vie au village	6	4	6	7	9	7

* n°1 = 7 pts, n°2 = 6 pts, n°3 = 5 pts, n°4 = 4 pts, n°5 = 3 pts, n°6 = 2 pts et n°7 = 1 pt

L'enjeu « Cadre de vie » remporte largement les suffrages. Cet enjeu est placé en première position par l'ensemble des groupes présents à la soirée. Vient ensuite la

« Mobilité ». Enfin, on retrouve en bas de classement, le « Vieillessement de la population », le « Tourisme » et la « Vie au village ».

Commentaires des groupes :

Groupe « la Raide Vallée» (ruisseau à Moha) :

- Enjeu n°1 : Cadre de vie. C'est un aspect important qui influence le reste des enjeux et agit sur le bien-être des gens. La sécurité pour les enfants, la propreté des villages sont des aspects importants de ce cadre de vie. Un sentiment d'injustice est exprimé par le groupe, pour qui certains quartiers sont plus entretenus que d'autres (exemple Pâturages qui est délaissé). Il manque des trottoirs et des routes accessibles. Certaines constructions sans logique avec le reste de l'urbanisme dévaluent les maisons voisines et pousseraient certaines personnes à quitter la commune, même si le reste est positif.
- Enjeu n°7 : Vieillessement de la population. Ce groupe ne se sent pas concerné par cette thématique, car il ne se sent pas attaché à Wanze. Un déménagement sera envisagé si les besoins exprimés ne sont pas satisfaits au sein de la commune.
- Autres remarques :
 - o Tourisme : il influence l'emploi.
 - o Mobilité : le centre de Wanze est bloqué à certains moments de la journée et une vitesse excessive sur les chaussées et petites routes est remarquée.
 - o Logement : les maisons abandonnées pourraient faire l'objet de réhabilitation en logement social.
 - o Vie au village : il y a peu de relève dans la gestion et l'animation des villages. Un animateur extérieur à la commune pourrait animer les villages.

Groupe « Bourie » (ruisseau à Bas-Oha) :

- Enjeu n°1 : Cadre de vie. Cet enjeu regroupe à lui seul beaucoup d'éléments contenus ailleurs, comme la mobilité. Au niveau de la population, un choix clair de la taille raisonnable à atteindre doit être exprimé. Les nouvelles constructions ferment les paysages. Il faut être attentif à maintenir ces ouvertures paysagères comme par exemple à Vinalmont.
- Enjeu n° 7 : Tourisme. C'est un enjeu à envisager au niveau du Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne plutôt qu'au niveau communal.
- Autres remarques :
 - o Mobilité : un choix clair au niveau intercommunal doit être exprimé pour planifier la mobilité. Il faut chercher des alternatives et réaménager les anciens chemins.
 - o Logement : ce groupe exprime le souhait de connaître la politique du logement de la commune et notamment l'avenir des espaces libres, ainsi que le parc immobilier existant et l'affectation qui est faite des différents logements. Un déséquilibre se crée entre les grandes maisons qui se vident et les nouvelles qui se construisent, ce qui n'est pas favorable à l'intégration des populations (seniors/juniors). Une difficulté pour louer les logements se ressent également.

Groupe « Fontaine du Bois Champia » (ruisseau à Wanze) :

- Enjeu n°1 : Cadre de vie. Cet enjeu s'entend dans un cadre plus large que l'urbanisme et l'environnement, et touche tout un chacun. Il est important de veiller à la conservation du caractère semi rural de la commune et à l'intégration de ses différentes fonctions.
- Enjeu n°7 : Tourisme. C'est l'enjeu le moins important des enjeux importants.
- Autres remarques :
 - o Mobilité : cet enjeu s'entend comme le développement de toutes les formes de mobilité, la valorisation et la promotion des sentiers et pas seulement la résolution des bouchons.

Groupe « Masinge» (ruisseau à Lamalle) :

- Enjeu n°1 : Cadre de vie. Cet enjeu touche tous les autres. Les commerces de proximité sont à développer. Antheit est le deuxième village le plus peuplé de la commune et il n'y a plus de commerce, tout est parti à Wanze. La mobilité fait partie de cet enjeu de cadre de vie. Des actions d'égouttage et de curage des ruisseaux et des avaloirs sont à mener dans la commune.
- Enjeu n°7 : Vie au village. Le village dortoir est une réalité dans la commune.
- Autres remarques :
 - o Mobilité : le bouchon de la rue de Leumont pourrait être résolu par un contournement grâce à un chemin plus haut.

b. Question n°2 « Voyez-vous d'autres enjeux que ceux-ci ? D'autres ressources spécifiques ou d'autres problématiques ? Lesquels ? »

Groupe « La raide vallée» :

- Enjeu supplémentaire :
 - o Attractivité de la commune : rendre la commune plus attractive par l'embellissement de la place Faniel, le développement des terrasses et des restaurants, l'agrandissement du marché hebdomadaire, la mise en place d'animation et d'illumination, l'installation d'un panneau d'affichage accessible à tous et la diffusion des activités de la commune sur le site internet <http://www.quefaire.be>.

Groupe « Bourie » :

- Enjeu supplémentaire :
 - o Enfance : un besoin de structure d'accueil de rééducation pour les enfants centralisant les différents services médicaux et paramédicaux (logopède...) est exprimé. Un tel accueil centralisé n'existe pas dans les environs.

Groupe « Fontaine du bois Champia » :

- Enjeux supplémentaires :
 - o Jeunesse : un besoin de structures d'encadrement pour répondre aux attentes des jeunes.
 - o Propreté : une commune propre et des espaces verts et de rencontres.
- Problème :

- Routes : une attention particulière doit être portée à l'état des routes.

Groupe « Masinge » :

- Enjeux supplémentaires :
 - Tourisme : un patrimoine historique à mettre en valeur.
 - Participation citoyenne : stimuler et motiver celle-ci.

c. Question n°3 « **Quels projets pourraient être menés pour répondre à ces enjeux ?** »

Cadre de vie :

- Aménagement des alentours de la place Faniel (fleurs, terrasses, restaurants...).
- Aménagement de lieux de convivialité dans tous les quartiers (bancs, mini plaines de jeux).
- Espaces verts.
- Aménager un parc au fond de la rue de Leumont contigu aux terrains de sports.
- Développement sportif complémentaire sur le site de l'ancienne caserne.
- Création d'espaces verts, de lieux de rencontres avec du mobilier favorisant le sport léger (type parcours vita pour seniors) et du mobilier type plaine de jeux pour enfants, les maisons de quartier, le tout favorisant les rencontres intergénérationnelles.
- Mise en valeur de la Mehaigne.
- Aménager (par endroits) les bords de Mehaigne afin que la rivière fasse partie du cadre de vie.
- Création d'une équipe dynamique d'entretien de l'environnement rural ainsi que l'achat de matériel ad hoc.
- Convenir avec Huy(?) ou le port de Liège (?) d'une affectation de la plaine du port de Statte.
- Permettre des connexions internet très haut débit (Winmax, VDSL, ADSL2).

Vieillesse de la population :

- Centre d'accueil de jour pour personnes âgées avec un autocar de prise et remise à domicile, avec encadrement spécifique et activités diverses.

Tourisme :

- Mise en valeur du patrimoine historique par la publication régulière et suivie de « billet historique sur... », avec comme objectif une meilleure connaissance de nos « racines », de notre terroir.
- Limiter la prolifération des éoliennes qui abîment les grands paysages ouverts.
- Diffuser plus largement les informations (possibilités, activités...) de la commune (pas uniquement via le site wanze.be).

Logement :

- Mise en location de logements vides à réhabiliter (agence immobilière sociale).

Mobilité :

- Remettre en état les chemins communaux.
- Remise en état de chemins pour la marche et le vélo, parallèlement à la route.
- Carrefour rue de Leumont – Chaussée de Tirlemont : trop d'accidents, amélioration de la fluidité du trafic.
- Faire respecter les limitations de vitesse et les restrictions de circulation pour les poids lourds (entre le centre de Wanze et Biowanze).
- Revoir certains plans de circulation dans certaines petites rues (établir un sens unique par exemple) (la première partie de la Rue Gilot et la Rue Dony).
- Zone 30, à n'appliquer qu'aux heures nécessaires plutôt que de ne jamais les voir respectées (panneaux lumineux solaires qui sont allumés uniquement à la sortie des écoles et pas le dimanche à 12 heures).
- Aménagement du carrefour entre la rue Ernest Malvoz et la rue de l'Abattoir, surtout dans la descente de la rue Ernest Malvoz pour la protection des enfants allant et venant des deux écoles.
- Réaliser les liaisons des pistes cyclables existantes (ex : rue de Bas-Oha/route du Val Notre Dame via la Chaussée de Tirlemont)
- Projet d'éducation dans les écoles pour encourager les déplacements à vélo.
- Rue de Leumont à Wanze : sécuriser les trottoirs pour piétons et jeunes enfants, faire ralentir les fous du volant !
- Rue Victor Martin à Antheit : refaire les trottoirs, la rue et s'il le faut mettre la rue à sens unique.

Vie au village :

- Couvrir la place de Wanze (cf. frontière franco suisse à Bâle) pour la convivialité, l'animation et les festivités.
- Sauvegarder au mieux l'agriculture locale et favoriser le commerce local de ces produits agricoles (légumes).
- Retour des petits commerces.
- Organisation d'évènements et d'activités pour les jeunes, et surtout les jeunes de plus de 18 ans, qui ont quitté les écoles communales pour aller en ville. Ces jeunes ne sont plus impliqués dans la vie de la commune et de leur village.
- Pistes de pétanque dans divers quartiers pour créer des lieux conviviaux et de rencontres.

Sécurité (routièr e et autre) :

- Radars de contrôle de vitesse.
- Dans tous les domaines :
 - o sur la route (moins de vitesse)
 - o laisser les trottoirs aux piétons et ne pas en faire un parking pour les voitures
 - o les logements (plus de présence de la police).
- Présence plus fréquentes d'agent de quartier.
- Les radars ne fonctionnent que rarement dans les quartiers où vivent enfants, adolescents et à proximité des arrêts de bus.

Social :

- Création de centres d'accueil :

- pour les jeunes (les enfants dont les parents travaillent) encadrés par des éducatrices extrascolaires ;
- pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, créer un centre d'accueil pour éviter l'isolement et favoriser le mieux vivre ensemble.

Jeunesse :

- Penser aux enfants au sens large : trottoirs, plaines de jeux, centre de rééducation fonctionnelle.

Citoyenneté :

- Application des sanctions et prise en compte par les autorités de la non application des règlements communaux (hauteur des haies, dépôt d'immondices, respect des permis de bâtir...).
- Mettre des panneaux sur les routes principales qui conduisent aux parcs à conteneurs pour motiver les gens à amener les détritux aux parcs. Tous les samedis (ensoleillés), certaines rues sont remplies de crasses (du petit objet jusqu'aux matelas, ou autres) !
- A hauteur du n° 108 de la chaussée de Waremme des bâtiments insalubres sont signalés.
- A hauteur du n° 108 de la chaussée de Waremme, il est constaté un manque d'entretien de la chaussée de la voirie et une difficulté d'utilisation des trottoirs.

5. Suite de l'opération

Anne Doguet explique les suites de l'opération et notamment la constitution de la Commission locale de développement rural (CLDR). Elle invite les personnes intéressées à s'investir et à compléter un bulletin d'inscription disponible ce soir, sur le site Internet communal ou encore dans le prochain bulletin communal Wanz'info (décembre). Elle informe également les participants de la tenue d'une visite du village d'Antheit le jeudi 21 octobre. Les objectifs de cette visite sont de compléter le diagnostic de l'auteur, de donner des images aux mots et de découvrir/faire découvrir le village. Rendez-vous le 21/10 à 14h, parking de l'EJFEW (rue de Leumont).

6. Mot de la fin

Claude Parmentier, bourgmestre, remercie les participants de leur présence et les invite à partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié. Il rappelle que ces séances d'info-consultation sont les premières pierres à l'édifice et que ce sont les habitants qui construiront le projet.

Pour la Fondation rural de Wallonie,
Vanessa Sublet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Mademoiselle Vanessa Sublet
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/ 55 93 93 ou par courriel : v.sublet@frw.be*